

TXCOM

Société Anonyme à Conseil d'administration
Au capital de 246 372 euros
Siège social : 10 Avenue Descartes
92 350 Le Plessis Robinson
B 489 741 546 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 JUIN 2018

A - RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice – Analyse de l'évolution des affaires

La société TXCOM conçoit, assemble et vend des produits du type :

- lecteurs codes barre industriels pour la traçabilité
- imprimantes thermiques pour le reçu de transaction et d'information à la fois en 60 et 80 millimètres dans les domaines suivants :
 - loterie, pari mutuel, casino
 - transport (bus, parking, parcemètre, ...)
 - pompes à essence
 - coupons promotionnels, médicaux, Distributeur Automatiques de Billets, tests& mesures

- des tags RFID à destination en particulier du marché aéronautique, militaire, ferroviaire
- des vérins rotatifs et des électrovannes

Par acte notarié en date du 13 mars 2010, la Société a procédé à un « lease back » de l'ensemble immobilier de son siège social pour un prix global de 4 000 000 euros dont 600 000 euros au titre du terrain.

Cette opération se place sous le régime de l'article 39 Novedecies du Code général des impôts, la Société a donc procédé à l'étalement de la plus-value du contrat sur 15 ans.

En conséquence, au titre de la période, la Société a donc constitué un résultat exceptionnel de 176 992 euros.

Par ailleurs, la Société a cédé sur l'exercice 2017 une partie de l'ensemble immobilier de Puiseaux, pour un montant de 300 000 euros, inscrit en produits exceptionnels.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, aucun évènement significatif n'est à signaler

Principaux risques et incertitudes

Néant.

Utilisation des instruments financiers

La Société n'est pas concernée.

Activités en matière de recherche et de développement

Les coûts de développement des nouveaux produits d'identification automatique (tant lecteur code barre que tags RFID, et d'impression thermique engagés au cours de l'exercice ont représenté un montant de 332 390 € (soient environ 4 % du CA 2017).

Ces coûts ont été immobilisés à hauteur de 248 014 € (dans les postes frais de développement et autres immobilisations incorporelles) dans la mesure où ils répondent aux critères édictés par les normes comptables françaises, le complément n'a pas été immobilisé car ayant fait l'objet d'une prise en charge par un client.

L'activité R&D, sur 2017, a été focalisée sur la poursuite et la finalisation de projets initiés en 2016 principalement la détection antivol radio fréquence et l'identification/traçabilité automatique RFID. Les développements R&D menés ont été les suivants :

- Finalisation du développement d'un Tunnel RFID
- Finalisation des accessoires pour le Tinyom 2
- Evolution des solutions logicielles d'impression thermique

- Lancement du développement d'une nouvelle gamme de tag RFID type FLYtag.
- Continuité du développement d'une carte de détection EAS

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

En 2018, en matière de R&D, la société va :

- Etudier la possibilité de réduire les coûts d'une carte électronique et d'un mécanisme d'imprimante thermique.
- Extension de la gamme de tags RFID dédiée à l'aéronautique accompagnée des solutions logiciels.
- Finaliser la carte de détection antivol nouvelle génération.
- Développement d'une plateforme NFC

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients de l'exercice clos :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

| Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu | | | | | | Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu | | | | | |
|---|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|---|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|
| 0 jour (indicatif) | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) | 0 jour (indicatif) | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |

(A) Tranches de retard de paiement

| | | | | | | | | | | | |
|---|---------|---|-------|-------|----|-----|---------|--------|--------|---------|-----|
| Nombre de factures concernées | 87 | | | | 87 | 176 | | | | | 176 |
| Montant total des factures concernées H.T | 123 912 | - | 122 | 3 917 | | | 154 722 | 12 554 | 14 761 | 224 033 | |
| Pourcentage du montant total des achats de l'exercice H.T | 2,67% | | 0,00% | 0,08% | | | | | | | |
| Pourcentage du chiffre d'affaire de l'exercice H.T | | | | | | | 1,81% | 0,15% | 0,17% | 2,62% | |

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

| | |
|--|-----|
| Nombre de factures exclues | 3 |
| Montant total des factures exclues H.T | 669 |

(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)

| | | |
|--|---|---|
| Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement | <input checked="" type="checkbox"/> délais contractuels | <input checked="" type="checkbox"/> délais contractuels |
| | <input type="checkbox"/> délais légaux | <input type="checkbox"/> délais légaux |

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (Tableau prévu au II de l'article D.441-4)

| Article D.441 - II. : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice | | | | | | Article D.441 - II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice | | | | | |
|--|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|---|--------------|---------------|---------------|------------------|------------------------|
| 0 jour (indicatif) | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) | 0 jour (indicatif) | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total (1 jour et plus) |

(A) Tranches de retard de paiement

| | | | | | | | | | | | |
|---|-----------|---------|--------|-------|-----|-----|-----------|---------|---|--------|-----|
| Nombre cumulé de factures concernées | 413 | | | | 413 | 135 | | | | | 135 |
| Montant cumulé des factures concernées TTC | 1 289 897 | 118 561 | 17 259 | 4 001 | | | 1 275 194 | 100 680 | - | 11 903 | |
| Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année TTC | 17,12% | 1,57% | 0,23% | 0,05% | | | | | | | |
| Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année TTC | | | | | | | 15,48% | 1,22% | | 0,14% | |

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

| | |
|--|--|
| Nombre de factures exclues | |
| Montant total des factures exclues H.T | |

(C) Délais de paiement de références utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)

| | | |
|--|---|---|
| Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement | <input checked="" type="checkbox"/> délais contractuels | <input checked="" type="checkbox"/> délais contractuels |
| | <input type="checkbox"/> délais légaux | <input type="checkbox"/> délais légaux |

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Sociétés contrôlées

- la société ATTEL INGENIERIE (SARL) à hauteur de 100%

Cette société a réalisé au cours de l'exercice 2017 un résultat d'exploitation 20 748 € pour un chiffre d'affaires de 517 670 € et un résultat net de 9 329 €.

- la société AXIOHM USA (filiale de distribution) à hauteur de 100%

Cette société a réalisé au cours de l'exercice 2017 un bénéfice net de 170 \$ pour un chiffre d'affaires de 95 559 \$.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires réalisé par cette dernière société est intégralement constitué d'opérations effectuées avec sa société mère TXCOM.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre société.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2017.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2017 à 0 %.

Il vous est présenté en premier lieu les résultats de la société TXCOM puis ceux du Groupe consolidé constitué par les sociétés TXCOM, ATTEL INGENIERIE et AXIOHM USA (rapport sur la gestion du Groupe).

RESULTATS –AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires net s'est élevé à 8 564 298 € contre 7 515 261 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse d'environ 14% liée notamment à l'intégration de l'activité vérins et électrovannes issue du fonds de commerce DS dynatec.

Le montant des produits d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 9 151 043 € contre 8 399 750 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges d'exploitation se sont élevées à 8 320 355 € contre 7 451 064 € au titre de l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 830 687 € contre 948 686 € au titre de l'exercice précédent

Le résultat financier s'est élevé à une perte de -200 746 € contre un gain de 111 527 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat financier de -200 746 € contre 111 527 € pour l'exercice précédent,
- du résultat exceptionnel de 247 772 € contre - 76 816 € pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 225 538 € tenant compte d'un Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 79 994 € (contre 60 229 € pour l'exercice précédent),

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de 652 175 € contre un bénéfice de 696 472 € pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2017, le total du Bilan de la Société s'élevait à 8 960 818 € contre 8 498 487 € pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 652 175 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

| | |
|--|--------------------|
| Bénéfice de l'exercice : | 652 174,74 euros |
| Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur | 1 965 808,85 euros |
| Pour former un bénéfice distribuable de | 2 617 983,59 euros |
| A titre de dividendes aux actionnaires Soit 0,16 euros par action | 197 097,60 euros |
| Le solde | 2 420 885,99 euros |

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèvera ainsi après affectation à 2 420 885,90 euros. Il est par ailleurs précisé que le dividende attaché aux actions d'auto contrôle, non versé, sera également inscrit au poste « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, ce dividende, versé au profit des actionnaires personnes physiques résidents fiscaux de France, donnera obligatoirement lieu, lors de son versement, à l'application d'un prélèvement forfaitaire non libératoire de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8%, auquel s'ajouteront les prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Lors du dépôt de leur déclaration d'impôt sur le revenu, les actionnaires personnes physiques résidents fiscaux de France pourront, soit décider de maintenir l'imposition du dividende établie en application du prélèvement forfaitaire, soit opter pour l'assujettissement de ce dividende au barème progressif de l'impôt sur le revenu (sous déduction du prélèvement forfaitaire non libératoire déjà acquitté (12,8%) et après application d'un abattement égal à 40% du montant brut perçu (article 158-3-2° du Code général des impôts) et déduction d'une fraction de la CSG (à hauteur de 6,8%)).

Ce dividende sous déduction le cas échéant des prélèvements sociaux serait mis en paiement à compter du 4 juillet 2018.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 6 040 490,59 euros (avant impact lié aux actions propres).

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants étant précisé qu'ils sont éligibles pour les associés y ayant droit à la réfaction prévue à l'article 158 du Code Général des Impôts :

| EXERCICE | DIVIDENDE |
|-----------------|------------------|
| 31.12.2016 | 295 646,40 euros |
| 31.12.2015 | 295 646,40 euros |
| 31.12.2014 | 295 646,40 euros |

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 7 766 euros.

L'impôt supporté en raison desdites dépenses s'élève à 2 587 euros.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

Au 31 décembre 2017, le périmètre de consolidation du groupe TXCOM comprenait les sociétés suivantes :

- TXCOM (société consolidante)
- ATTEL INGENIERIE détenue à 100 %
- AXIOHM USA détenue à 100%

Il vous est indiqué par ailleurs que le Groupe TXCOM a choisi d'établir ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 conformément aux règles et méthodes comptables françaises et en particulier au règlement CRC n°99-02.

Compte de résultat :

Dans les comptes consolidés (il est rappelé que ceux-ci sont établis sur une base volontaire, la société TXCOM n'étant pas astreinte à la publication de comptes consolidés), établis selon les normes françaises, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2017 s'élève à 9 081 089 € contre 8 304 224 € en 2016.

La contribution d'ATTEL INGENIERIE, en terme de CA sur 2017, se chiffre à 517 823 €, soit environ 6 % du global.

En termes d'exploitation, l'apport de la filiale est 21 654 € sur 2017 alors que le résultat d'exploitation consolidé a atteint 965 303 € (11 % du CA Groupe) contre 1 072 004 € en 2016 (13% du CA).

Le chiffre d'affaires à l'export en 2017 s'élève à 5 616 152 €, soit environ 62 % du CA du Groupe TXCOM porté notamment par les USA et Pologne.

La masse salariale en 2017 est en augmentation par rapport à 2016 à 1 975 001 € en 2017 (contre 1 751 972 € en 2016) ce qui a permis de maintenir un ratio frais de personnel / CA autour de 22%.

Le résultat net consolidé part du groupe, après impôt et amortissement des écarts d'acquisition, s'établit en 2017 à 495 649 € contre 588 508 € en 2016.

Bilan :

Actif

En consolidé, les immobilisations nettes figurant à l'actif (y compris les écarts d'acquisition nets) se montent 3 035 485 € contre 3 442 886 € l'année précédente, la baisse s'expliquant avant tout par la baisse des frais R&D immobilisés à l'actif qui passent de 846 456 € en 2016 à 714 084 (522 020 € au poste Frais de R&D et 192 064 au poste Autres immobilisations incorporelles) en 2017.

Les stocks et en cours nets s'élèvent à 1 415 641 € en 2017 contre 1 097 510 € en 2016.

Le total des créances (y compris les avances et acomptes versés) représente en 2017 un montant net de 1 076 179 € contre 626 280 € en 2016.

Le total du bilan s'établit à 10 865 346 € pour l'exercice 2017 (contre 10 612 460 € en 2016), dont 5 314 521 € de trésorerie en 2017 contre 5 442 152 € en 2016.

Passif

Le capital social de 246 372 € est divisé en 1 231 860 actions de 0,2 €.

Les capitaux propres consolidés part du Groupe sont d'un montant de 6 634 362 € en 2017 contre 6 435 239 € en 2016.

Les dettes d'un montant de 3 672 128 € sont constituées principalement d'un emprunt en crédit-bail pour un montant de 2 102 968 €, dettes financières diverses pour 4 500€, des dettes fournisseurs pour 916 177 € et des dettes fiscales et sociales pour 362 220 €.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Il est rappelé que l'Assemblée Générale a décidé le 27 juin 2017 des modalités et des conditions du programme de rachat d'actions suivant :

- Durée du programme : 18 mois maximum, démarrant à compter de la date de l'assemblée générale du 27 juin 2017 et qui devait expirer soit au jour où toute assemblée générale de la Société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 27 décembre 2018;
- Pourcentage maximum de rachat autorisé: 10% du capital, soit 123 186 actions sur la base de 1 231 860 actions composant le capital social à la date du présent avis, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspondant au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation;
- Prix d'achat unitaire maximum : 15 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 1 847 790 euros, hors frais de négociation ;
- Ce nombre maximum d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions touchant le capital social ;
- L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés par tous moyens et de toutes manières, y compris de gré à gré, par mécanismes optionnels ou par blocs de titres, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il plaira au Conseil d'Administration, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Nous vous proposons de renouveler ce programme de rachat d'actions pour une nouvelle période de 18 mois (pour expirer donc au plus tard le 26 décembre 2019). Les autres caractéristiques de ce programme resteraient inchangées.

Bilan du programme au cours de l'exercice 2017

- Nombre d'actions achetées en 2017 : 1 575
- Cours moyen des achats : 10,4 €
- Nombre d'actions au 31/12/17 : 6 271
- Cours de l'action au 31/12/17 : 3,80 €
- Valeur des actions au 31/12/17 au cours d'achat : 23 830 €
- Valeur nominale des actions au 31/12/16 : 0,20 €
- Fraction du capital détenu au 31/12/17 : 0,51 %

REPARTITION DU CAPITAL

A la date du présent rapport, les principaux actionnaires sont les suivants :

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| KITIS | 867 744 actions |
| FIP AUCTALYS CAPITAL PME | 76 852 actions |
| Représenté par la société : | |
| AQUA ASSET MANAGEMENT | |
| CROISSANCE HEBERGEMENT ET SERVICES | 74 072 actions |
| Représenté par la société : | |
| TURENNE CAPITAL PARTENAIRES | |
| FIP ATOUT PME | 48 000 actions |
| Représenté par la société : | |
| AQUA ASSET MANAGEMENT | |
| FIP HEXAGONE PATRIMOINE 1 | 21 249 actions |
| Représenté par la société : | |
| TURENNE CAPITAL PARTENAIRES | |
| FIP ALLIANCE CAPITAL PME 2 | 12 008 actions |
| Représenté par la société : | |
| AQUA ASSET MANAGEMENT | |

La société KITIS détient 70,4% du capital social et 74,6% des droits de vote.

B- RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons d'une part qu'aucun mandat d'administrateur n'est arrivé à expiration et d'autre part que les mandats des Commissaires des Comptes arrivent à expiration lors de la prochaine assemblée approuvant les comptes 2017.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

| NOM - PRENOM ADRESSE | SOCIETES DANS LESQUELLES DES FONCTIONS SONT EXCERCEES | |
|---|---|--|
| | FONCTIONS | SOCIETES |
| Philippe CLAVERY 12, Allée Sous Le Vent 92500 Rueil Malmaison | Président Directeur Général Gérant Gérant | TXCOM ATTEL INGENIERIE KITIS |
| Laurence FLOCH 12 Allée sous le vent 92 500 Rueil Malmaison | Administrateur | TXCOM |
| Albert SCHUNE 2 avenue du Président Roosevelt 92 330 Sceaux | Administrateur | TXCOM |
| Alain JORITE 41, rue des Malassis 94400 Vitry sur Seine | Administrateur | TXCOM |

Mandats des commissaires aux comptes

Les mandats du cabinet IDF Expertise & Conseil (Commissaire aux comptes titulaire) et de Monsieur François Boueil (Commissaire aux comptes suppléant) arrivant à échéance à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2017, nous vous proposons de ne pas les renouveler.

Nous vous proposons de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire le cabinet Auditeurs & Conseils Associés – ACA Nexia, 31 rue Henri Rochefort 75017 Paris.

Jetons de présence

Vous voudrez bien statuer enfin sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours et chacun des exercices ultérieurs, que nous vous proposons de fixer à 11 000 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

L'unique convention visée à l'article L.225-38 qui s'est poursuivie sur l'exercice concerne la convention d'assistance signée avec la société KITIS, qui détient plus des deux tiers des actions et droits de vote de votre société. Le montant versé par la société TXCOM à la société KITIS en 2017 s'est élevé à 142.100 € HT.

DELEGATIONS EN COURS


L'Assemblée Générale en sa partie Extraordinaire du 27 juin 2017 a reconduit différentes délégations en cours au profit du Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

Ces délégations sont listées dans la présente annexe 2.

Au cours de l'exercice 2017, votre Conseil d'Administration a décidé d'attribuer 1.500 actions gratuites à des salariés.

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Il est rappelé que les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général sont exercées selon un mode unifié.


Le Conseil d'administration
Philippe CLAVERY

ANNEXES

**ANNEXE "1" TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ
DERNIERS EXERCICES**

**ANNEXE "2" TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE
VALIDITE**

ANNEXE "3" BILAN

ANNEXE "4" COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE "5" BILAN CONSOLIDE

ANNEXE "6" COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Article R 225-102 du Code de commerce

| | 31/12/2017 | 31/12/2016 | 31/12/2015 | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| CAPITAL EN FIN D'EXERCICE | | | | | |
| Capital social | 246 372 | 246 372 | 246 372 | 246 372 | 246 372 |
| Nbre des actions ordinaires existantes | 1 231 860 | 1 231 860 | 1 231 860 | 1 231 860 | 1 231 860 |
| Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes | | | | | |
| Nbre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations | | | | | |
| OPERATIONS ET RESULTATS | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 8 564 298 | 7 515 261 | 7 215 930 | 6 379 810 | 6 337 732 |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 1 349 482 | 1 446 742 | 1 275 764 | 1 063 130 | 1 147 631 |
| Impôts sur les bénéfices | 225 538 | 286 925 | 211 358 | 154 781 | 176 962 |
| Participation des salariés au titre de l'exercice | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions | 1 123 944 | 1 159 817 | 1 064 406 | 908 349 | 970 669 |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 652 175 | 696 472 | 669 918 | 509 261 | 692 561 |
| Résultat distribué | 197 098 | 295 646 | 295 646 | 295 646 | 98 549 |
| RESULTAT PAR ACTION | | | | | |
| Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions | 0,91 | 0,94 | 0,86 | 0,74 | 0,79 |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 0,53 | 0,56 | 0,54 | 0,41 | 0,56 |
| Dividende distribué à chaque action | 0,16 | 0,24 | 0,24 | 0,24 | 0,08 |
| PERSONNEL | | | | | |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice | 38 | 31 | 29 | 27 | 27 |
| Montant des salaires et traitements de l'exercice | 1 301 175 | 1 012 833 | 889 436 | 856 196 | 808 840 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice | 478 126 | 378 671 | 337 166 | 319 531 | 315 401 |

SA TXCOM

ANNEXE 2

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

Ci-après le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité que vous avez accordées à votre conseil d'administration, en assemblée générale, dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

| Type de délégation | Dates et numéros de la résolution | Durée | Montant nominal maximal hors prime d'émission |
|--|---|-----------------------------------|--|
| Délégations de compétence conférée au Conseil d'Administration à l'effet de décider, l'émission, <u>avec suppression du droit préférentiel</u> de souscription des actionnaires, de titres financiers et/ou de toutes valeurs mobilières diverses dans le cadre d'un placement privé | AGM du 27 juin 2017 (Huitième résolution) | 26 mois à compter du 27 juin 2017 | 60 000 euros |
| Délégations de compétence <u>avec maintien</u> du droit préférentiel de souscription | AGM du 27 juin 2017 (Huitième résolution) | 26 mois à compter du 27 juin 2017 | 60 000 euros |
| Délégations de <u>compétence avec suppression</u> du droit préférentiel de souscription | AGM du 27 juin 2017 (Huitième résolution) | 26 mois à compter du 27 juin 2017 | 60 000 euros |

| | | | |
|---|--|--|--|
| <p>Autorisation conférée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale dans le cadre d'augmentations de capital réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription</p> | <p>AGM du 27 juin 2017 (Huitième résolution)</p> | <p>26 mois à compter du 27 juin 2017</p> | <p>Limite de 15% de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.</p> |
| <p>Délégation de compétence pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, d'apport ou de fusion sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes</p> | <p>AGM du 27 juin 2017 (Huitième résolution)</p> | <p>26 mois à compter du 27 juin 2017</p> | <p>50 000 euros</p> |
| <p>Montant global des délégations conférées</p> | <p>AGM du 27 juin 2017 (Huitième résolution)</p> | <p>26 mois à compter du 27 juin 2017</p> | <p>90 000 euros</p> |
| <p>Autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre</p> | <p>AE du 27 juin 2017</p> | <p>38 mois à compter du 27 juin 2017</p> | <p>7391 euros (3% du capital social)</p> |